

Formulaire d'inscription

Séminaires de perfectionnement professionnel

L'ASSOCIATION
CANADIENNE
DE LA PAIE

ACP
CPA

THE CANADIAN
PAYROLL
ASSOCIATION

↪ Frais d'inscription et notes afférentes – voir au verso

Profil du participant (en caractères d'imprimerie)

Nom de l'organisation : _____
Adresse : _____
Ville : _____ Province : _____ Code Postal : _____

Nom du participant

Veuillez cocher les cas pertinents : Frais de préinscription Frais normaux Membre de l'ACP
 Non-membre

Numéro de l'ACP : _____ Code du séminaire (p.ex. 543210) : _____

Titre du séminaire : _____

Date (mm/jj) : _____ Lieu du séminaire : _____

Prénom : _____ Nom de famille : _____

Courriel : _____ Téléphone : _____

Nom du participant

Veuillez cocher les cas pertinents : Frais de préinscription Frais normaux Membre de l'ACP
 Non-membre

Numéro de l'ACP : _____ Code du séminaire (p.ex. 543210) : _____

Titre du séminaire : _____

Date (mm/jj) : _____ Lieu du séminaire : _____

Prénom : _____ Nom de famille : _____

Courriel : _____ Téléphone : _____

Paiement

Le paiement (en monnaie canadienne) doit être reçu pour procéder à l'inscription par l'ACP (détails au verso).

Paiement ci-joint : Frais du séminaire _____ + Taxes* _____ \$ = TOTAL : \$

*Les taxes de la province où le séminaire a lieu s'appliquent :

Man., Sask., C.-B., Alb., T. N.-O., Nvt., Yuk. – TPS @ 5 % | Ont. – TVH @ 13 % | Î.P.É., N.-É., N.-B., T.-N. – TVH @ 15 % | QC - TPS @ 5 % + TVQ @ 9.975 %

CHÈQUE – payable à l'Association canadienne de la paie

CARTE DE CRÉDIT VISA Mastercard AMEX

No. de carte de crédit : _____ Date de fin de validité : MM AA

Nom du titulaire de la carte : _____ Signature du titulaire : _____

TPS/TVH # R100769918 / TVQ# 1013458720

Poste : Bureau national de l'ACP
250 rue Bloor Est, bureau 1600, Toronto (Ontario) M4W 1E6
Télé. 416-487-3384

Pour assistance : courriel : adhesion@paie.ca
Tél : 416-487-3380 / 1-800-387-4693 p.: 123

L'ACP se réserve le droit de modifier les et/ou les droits aux produits et services sans préavis.

Politique régissant la protection de la vie privée : Politique de protection de la vie privée
Nous ne divulguons aucun renseignement personnel à de tierces parties. Lisez la version
intégrale de notre Politique de protection de la vie privée à l'adresse :
http://www.paie.ca/fr/Droitdauteur/Droit_d_auteur.aspx.

Vous recevrez toutes les communications de l'Association canadienne de la paie que vous avez
choisies dans vos préférences d'inscription sous l'onglet [Mon profil](#) à l'adresse [paie.ca](http://www.paie.ca).

Inscrivez-vous en ligne à **paie.ca**

ACP17

Formulaire d'inscription

Séminaires de perfectionnement professionnel

FRAIS POUR UN SEUL PARTICIPANT

Séminaire d'une demi-journée	Membre – préinscription	295 \$
	Membre	345 \$
	Non-membre – préinscription	360 \$
	Non-membre	410 \$
Séminaire d'un jour	Membre – préinscription	399 \$
	Membre	449 \$
	Non-membre – préinscription	499 \$
	Non-membre	549 \$
Séminaire d'un jour sur la paie américaine	Membre – préinscription	550 \$
	Membre	600 \$
	Non-membre – préinscription	675 \$
	Non-membre	725 \$
Séminaire de 2 jours	Membre – préinscription	760 \$
	Membre	798 \$
	Non-membre – préinscription	960 \$
	Non-membre	998 \$
Séminaire de 2 jours sur la paie américaine	Membre – préinscription	850 \$
	Membre	900 \$
	Non-membre – préinscription	1 085 \$
	Non-membre	1 135 \$
Séminaire de 3 jours sur la paie américaine	Membre – préinscription	1 250 \$
	Membre	1 350 \$
	Non-membre – préinscription	1 470 \$
	Non-membre	1 570 \$
Séminaire de 5 jours	Membre – préinscription	1 600 \$
	Membre	1 700 \$
	Non-membre – préinscription	1 870 \$
	Non-membre	1 970 \$

LE PAIEMENT EN TOTALITÉ DOIT ÊTRE REÇU POUR PROCÉDER À L'INSCRIPTION PAR L'ACP.

Les participants qui s'inscrivent au moins de 2 semaines avant la date d'un séminaire doivent payer les frais normaux. Par exemple, si la date du séminaire est le 24 janvier, vous devez vous inscrire avant le 10 janvier pour tirer profit des frais de préinscription. Les frais seront établis en fonction de la date à laquelle l'ACP reçoit le paiement par courrier ou télécopie.

VEUILLEZ PRENDRE NOTE DE CE QUI SUIT :

- L'ACP se réserve le droit de modifier les dates et l'emplacement des séminaires ou d'annuler ceux-ci sans préavis. L'ACP se réserve aussi le droit de modifier les tarifs et les droits aux produits ou services sans préavis.
- **Annulation ou transfert de séminaire** : les demandes doivent nous parvenir par écrit, au moins cinq (5) jours ouvrables avant la date du séminaire. Veuillez noter que des frais d'annulation ou de transfert s'appliqueront (50 \$ plus taxes par jour par session). Les demandes d'annulations ou de transferts reçues moins de 5 jours ouvrables avant la date du séminaire ne sont pas éligibles à un transfert ou à un remboursement.
- **Chèques sans provision** : Des frais de 25 \$ s'appliqueront à tout chèque sans provision ou tout arrêt de paiement.

DEVENEZ MEMBRE DANS LES 30 PROCHAINS JOURS ET OBTENEZ UN RABAI DE 100 \$ SUR VOTRE PROCHAINE INSCRIPTION À UN SÉMINAIRE!

L'ACP offre trois types d'adhésion :

- **Organisation membre** - est pour les organisations et comprend :
 - > Deux représentants par adhésion
 - Représentant du service de la paie
 - Un second représentant du service de la paie
 - > Certains avantages et rabais destinés aux membres accessibles à tous les employés de l'organisation
 - > L'option de payer pour que des représentants additionnels reçoivent les communications et les publications de l'ACP

L'adhésion commence à 265 \$, taxes en sus, pour les organisations comptant 200 employés ou moins. Pour les frais d'adhésion les organisations comptant plus de 200 employés, veuillez consulter notre site Web paie.ca.

- **Membre associé** - est pour une personne dont l'organisation n'est pas membre et qui n'est pas admissible à titre de membre professionnel. Les droits d'adhésion annuels pour le membre associé sont de 230 \$, taxes en sus.
- **Membre professionnel** - est pour une personne qui détient une accréditation de Spécialiste en conformité de la paie (S.C.P) ou de Gestionnaire accrédité de la paie (G.A.P). Les droits d'adhésion annuels pour un membre professionnel sont de 230 \$, taxes en sus.

Questions?

- 1-800-387-4693 poste 123 ou 416-487-3380 poste 123
- inscription@paie.ca

Adhésion à l'ACP à titre d'organisation membre - La ressource des professionnels de la paie

Seulement 265 \$ par année pour les organisations ayant moins de 200 employés

Les données les plus récentes dont votre organisation a besoin pour demeurer conforme

L'accès illimité à l'expertise et aux ressources sur la paie

Des possibilités de perfectionnement professionnel, d'accréditation et de réseautage

- ✓ L'accès illimité à la Ligne Info sur la paie, le plus populaire de nos services aux membres qui répond annuellement à plus de 40 000 requêtes téléphoniques et électroniques
- ✓ Des ressources en matière de paie
 - Les feuilles de taux de conformité
 - Les **Lignes directrices des meilleures pratiques** de paie de l'ACP
 - Le bulletin électronique **E-source de l'ACP^{MC}**
 - La revue **DIALOGUE**
 - Les **mises à jour législatives** fédérales et provinciales
 - Les formulaires, listes de vérifications et documents de référence de la paie
- ✓ Des tarifs **réservés aux membres** pour les cours d'accréditation, les séminaires et Webinaires de perfectionnement professionnel et les activités de réseautage ainsi qu'Accès Emploi^{MC}, un service d'affichage d'emplois et de CV.